

FLEURS! POUR TOUTES OCCASIONS: Mariages, Banquets, Anniversaires, Naissances, Deuils. RODRIGUE Fleuriste. Tél. 98 LAC-MEGANTIC

LECHO de FRONTENAC

REDACTION ET ADMINISTRATION A LAC-MEGANTIC

Rx Pharmacie BLAIS ENRG. PRESCRIPTION AGENCES REXALL et DOROTHY GRAY. Livraison gratuite TEL. 242

31e année, No 8

Autorisé comme envoi postal de la 2ième classe Ministère des Postes Ottawa

Imprimé à St-Joseph-de-Beauce, jeudi, 14 janvier, 1960

Organe de la ville de Lac-Mégantic et de la région

Le-Philippe POULIN, directeur

"Conservons notre aéroport!"

C'est un mot d'ordre qu'on doit échanger à Lac-Mégantic, nous semble-t-il. C'est un mot d'ordre que les membres du Jeune Commerce de notre ville ont également à coeur d'échanger. C'est un mot d'ordre que nous rappelait aussi le président du club Rotary de notre ville lors de l'assemblée des membres du Jeune Commerce lundi soir, le docteur Viateur Bolduc. Ce dernier a rappelé certaines intentions qui se sont propagées en ces derniers temps au sujet de l'aéroport de Lac-Mégantic; sur les dangers qu'il y a eu de voir disparaître notre aéroport, dangers, Dieu merci et merci à nos dirigeants, qui semblent diminuer constamment. Après avoir parlé des démarches faites, des efforts multipliés, du résultat de la délégation qui a été faite auprès du député fédéral M. George-M. Stearns,

le docteur Bolduc a soumis lundi soir au Jeune Commerce le texte d'une résolution que nous publions plus bas, demandant de bien vouloir l'adopter. Ajoutons ici que la même résolution avait été inscrite au livre des minutes et adoptée en séance régulière du conseil municipal, ce soir-là. Attendu que l'Aviation au Canada est appelée à un avenir des plus prometteurs, en temps de paix comme en temps de guerre; Attendu qu'actuellement le gouvernement fédéral projette l'établissement de nouveaux aéroports, tels que ceux de Sherbrooke et des Trois-Rivières; Attendu que le Fédéral a jugé bon, après enquête, de dépenser environ un demi-million de dollars pour l'organisation d'un aéroport à Lac-Mégantic; (suite à la page 4)

CONFERENCIER



Lundi le 18 janvier, la Société Saint-Jean-Baptiste section masculine, tiendra sa réunion mensuelle au Centre Lacordaire.

Mlle FLORENCE BILODEAU EST ELUE DUCHESSE

Nous avons parlé déjà, dans notre journal, de la candidature de Mlle Florence Bilodeau de notre ville, téléphoniste à la compagnie de téléphone Bell, au titre de reine de l'Industrie Laitière de la Province de Québec. Mademoiselle Bilodeau déploie des efforts bien réussis dans les concours où elle figure puisque le tirage l'a favorisée au titre de Duchesse de l'Industrie Laitière des Cantons de l'Est, après élimination de son adversaire candidate Mlle Rita Plante de Danville. A l'occasion de son élévation au rang de duchesse, Mademoiselle Bilodeau était entourée d'un groupe de membres du personnel de la Société Coopérative Agricole de notre ville et autres: M. et Mme Gérard Rouleau, gerant de la Coopérative de notre ville, M. et Mme Gérard Choquette, M. Guy Legendre, Mlle Rita Plante, candidate de Danville, M. Bernard Laramée de Victo-

rieville, inspecteur dans la région des Bois Francs en Industrie Laitière. Tous étaient les invités de M. Gérard Vincent, secrétaire des techniciens en industrie laitière du Québec, à un dîner qui avait lieu dimanche le 10 janvier, dans les salles de l'Hotel New-Sherbrooke de Sherbrooke. Au nombre des neuf duchesses de la province de Québec, Mademoiselle Bilodeau possède par ce fait, le droit de se présenter dans le grand concours de la reine de l'Industrie Laitière de la province de Québec, qui se poursuivra le 26 février au Palais de l'Agriculture à Montréal. Au soir de ce couronnement se fera le tirage de l'automobile pour laquelle les candidates ont fait la vente des billets. Nos félicitations à Mlle Florence Bilodeau à qui nous souhaitons de porter la couronne de reine, le 26 février prochain.

SUR LE PONT D'AGNES

La mort d'un chef, à quelque parti soit-il, ne manque jamais de provoquer la résurrection de plusieurs autres chefs du même parti. Cette politique, si déprimante soit-elle chez les uns, ne fait-elle pas des sachemans chez les autres? Par exemple, Le vicar Chancelier de l'Alliance de l'Ouest qui en dépit de son réel âge songe à préparer sa prochaine élection. Appliquer à un jeune adversaire un coup de son gobelet, c'est, tout comme en d'autres termes, lui donner un coup de bâton. C'est été beaucoup mieux pour ce populaire et sympathique gardien de butts du Canadien, de porter son masque au son visage, avant de se faire dévisager. La plus belle, la plus grande et la plus digne des fêtes de la mille de l'année, c'est la fête de cette famille de Nazareth, qui en a été l'objet dimanche dernier. Cette grande fête de la Famille Sainte, ces enseignements, ces prières, ces sermons qu'elle nous a apportés auront sans doute contribué à rendre plus fervents, plus solides et plus précieux encore, les liens qui unissent la famille chrétienne. Il y a aussi la grande famille paroissiale au sein de laquelle doivent régner l'union, l'unité. (suite à la page 5)

IL EST TENU CRIMINELLEMENT RESPONSABLE DE LA MORT DE JEAN-LOUIS LACROIX

Il est la teneur du verdict qui vient d'être rendu au tribunal, jeudi, vers midi, à l'issue du procès sur les circonstances qui ont entouré la mort de Jean-Louis Lacroix, 19 ans, de St-Samuel. Huit témoins furent entendus: M. Mathias Fortin, Capitaine Pierre Roule, Dr Jean-Baptiste Poudin (St-Samuel), M. et Mme Paul Rouillard, Albert Desrosiers, agent judiciaire, Chef Louis Perron et le Dr Gustave Desrosiers, médecin légiste. Le témoignage a été rendu par le coroner, Dr Jos. Vézina, qui avait l'enquête à la charge. Il a également entendu M. Desrosiers, Durand, Richard et Jean Melanson agissant pour la défense, M. Roland Dugès, avocat de la Couronne, ainsi que les détectives Albert Groulx et Le-Philippe Moreau. Après une dizaine de minutes de délibération, le verdict suivant fut rendu par la voix du président du jury, M. Roland Chusault: "Après avoir entendu les témoignages et en mettant de côté le dernier paragraphe du rapport du Dr Gustave Desrosiers, les jurés sont unanimes à tenir André Letellier criminellement responsable de la mort de Jean-Louis Lacroix. Les jurés recommandent aux autorités municipales d'annuler le présent permis accordé au Club du Rythme ou à Mme Mathias Fortin".

L'hon. Antonio Barrette premier ministre de la province de Québec UN HOMME D'ENVERGURE



L'honorable Antonio Barrette, un des doyens de l'Assemblée législative que ses collègues viennent d'élire premier ministre, est le premier chef du gouvernement qui ait été un ouvrier authentique. Il a à son actif vingt-trois ans de vie parlementaire, étant député provincial du comté de Joliette depuis 1936, où il s'est fait recéler chaque fois avec une majorité accrue. SES REALISATIONS Ancien ouvrier, syndiqué militant, esprit cultivé, il a fait sa marque tout d'abord com-

me député puis, en 1944, comme ministre du Travail où il a donné sa mesure par son sens de l'organisation, sa compréhension des problèmes ouvriers, les initiatives heureuses qu'il a prises et les réalisations économiques et sociales qu'il a imposées. Certaines de ses réalisations sont citées en exemple dans les autres provinces du Canada et jusque dans les pays étrangers. Qu'il suffise de souligner l'adoption du système des timbres de vacances, la création des centres d'apprentissage (il a été appelé "le parrain du système d'apprentissage" qui porte le nom de formule Barrette), l'établissement de la clinique de réadaptation, la fondation de services de placement pour les tuberculeux et les infirmes, la création d'un département d'hygiène industrielle à la Commission des accidents du travail. Par son attitude conciliante dans les discussions, l'hon. Barrette s'est affirmé comme un excellent médiateur dans les conflits ouvriers, aussi son prestige, est-il considérable dans ces milieux où il jouit d'une popularité personnelle, et à travers le pays également. L'un des conflits ouvriers les plus difficiles qui se soient jamais produits dans la province de Québec est celui du textile en 1947. Par suite du (suite à la page 4)

6% et non 8%

Sous la rubrique "La Municipalité adjoie \$43,000 d'obligations à 8%, série 10 ans", nous avons publié la semaine dernière un article se rapportant à la vente, par notre ville de Lac-Mégantic, de \$43,000 d'obligations. Le chiffre 8% dans le titre est une erreur de typographie et c'est 6% que l'imprimeur aurait dû écrire. Evidemment, il était facile pour les lecteurs de voir là une pure erreur typographique, puisque dans le texte de la nouvelle, il était bien mentionné: "Un prix de 95.11 a été payé par Bell Gouinlock Ltd pour des titres à 6%, série dix ans. Ainsi le coût net de l'émission est 6.775%". Nous ne tenons plus moins à rectifier cette erreur.

Une réunion des membres de l'Amicale N.-Dame des Neiges

Elle avait lieu lundi soir, à huit heures, au couvent sous la présidence de Mme Otto Wood. On y remarquait, outre la présidente déjà nommée, la supérieure du couvent Mère Ste-Aline, la directrice de l'Amicale Mère Ste-Rita du Sauveur, Mme Jean-Luc Hamel, vice-présidente, Mlle Thérèse Rodrigue, secrétaire; Garde Maria Thibault, Mlle Speretta Letellier, Mmes Léo Blais, Simone Marchand, Mlle Rita Baron, Thérèse Baron, Suzanne Dion, Micheline Duquette et Lucette Dumas. L'assemblée fut ouverte par la prière habituelle que récita

la présidente. Les échos d'une soirée encore récente et fort bien réussie, parviennent à l'assemblée. On en parle très avantageusement et l'appréciation qu'a faite, notre pasteur M. le chanoine Oscar Mauger, de cette soirée de l'école des parents, qui a été un véritable succès est fort encourageante. Madame Wood suggère à l'assemblée que l'on donne un titre à la prochaine réunion de l'Ecole des Parents. On en discute et après cette discussion très animée, on en vient à la décision de l'intituler "L'éducation du bœuf à l'adolescence". (suite à la page 5)

Organisation de la St-Vincent de Paul Féminine

Sous ce titre, nous avons publié la semaine dernière, le bilan des dames appelées aux différentes fonctions dans l'organisation de la Société St-Vincent de Paul Féminine, à Lac-Mégantic. Le nom de la 2e vice-présidente a été omis, par erreur. Il s'agit tout simplement de Mme Irène Mercier, appelée à cette charge. Il nous faut plaisir de faire cette mention. LA DIRECTION.

Les activités au département de la police et du feu durant 1959

Nos lecteurs comprendront qu'il ne s'agit ici que d'un résumé illustrant le total des différentes activités dans ces différents domaines, étant donné que durant l'année qui vient de s'écouler, "l'Echo de Frontenac" a fiélement, chaque semaine, offert à ses lecteurs des détails de ces activités chez nous. Au cours des douze mois de la dernière année, il y a eu au département de la police et du feu 1438 appels; pour les services du poste, les sorties effectuées aux fins de surveillance des employés au travail, soit 1648; les sorties effectuées de patrouille ou surveillance s'élevaient à 1100; pour les départements de la Voirie, Électricité et le Bureau 139, on a reçu au poste 98 appels en rapport avec des accidents d'automobiles. Ces accidents ont été classés dans les catégories suivantes: dommages de plus de \$100.00, 50, nombre de personnes blessées, aucune mortellement, 25. Sorties pour enquête dans le domaine de l'assistance publique 10. Voyages à la Cour de Magistrat et du Bien-Être Social, Sherbrooke 12; à la Cour de Magistrat de St-Joseph 3; voyages pour accompagner des malades à l'hôpital St-Michel Archange de Québec. Annulation de permis de conduire: de 3 à six mois, 6; personnes traduites devant la Cour de Recorder 37. Plantes formulées, reçues au poste: pour vols d'autos, de bicyclettes et divers 65; 34 de ces vols ont été solutionnés après enquêtes faites, plaintes pour marchandises volées, valeur totale de \$1090.00, valeur des marchandises retrouvées \$621; plaintes diverses reçues au poste 364; plaintes diverses solutionnées par le département de la police, 37. Au cours de la dernière année, 78 arrestations ont été effectuées de la manière suivante: 37 par notre police municipale, 35 par la police provinciale et 6 par la police de la compagnie Pacifique Canadien. Six personnes ont été détenues dans nos cellules pour être remises à la police Provinciale; 51 personnes ont couché au poste durant l'année, après avoir demandé la protection à la police. Onze personnes ont été traduites devant (suite à la page 5)

Jubilé de Janvier TOUT EST REDUIT A MOITIE PRIX au Salon Nouvelle Mode Enr. 57 RUE LAVAL Tél. 521 LAC-MEGANTIC Notre grande vente commencera vendredi le 15 janvier UNE VISITE A NOTRE MAGASIN VOUS PERMETTRA DE VOIR NOS GRANDES AUBAINES!

Au conseil municipal

Au conseil municipal de notre ville, la séance de lundi le 4 janvier qui avait été ajournée à lundi dernier, réunissant ce soir-là Son Honneur le maire J.-Armand Drouin, qui présidait, MM. les échevins Paul Veilleux, Gérard Boulet, René Paré, Henri Pigeon, Laurent Lemieux, Roland Chusault, Joseph Dubé et Gérard Bellefleur ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau.

Lors de la dernière séance du conseil, la compagnie Imperial Oil avait soumis sa demande d'autorisation pour l'installation de leur plan dans la ville de Lac-Mégantic. Elle avait été prise en considération puis mise à l'étude. Depuis, cette question a été étudiée par nos autorités municipales et elle a été trouvée conforme aux conditions et règlements de la ville. Une résolution est passée à l'effet d'accepter la demande; elle a pour proposateur l'échevin Boulet qui est secondé à l'unanimité. Adopté. Les membres du conseil ont ensuite continué l'étude des différentes plaintes formulées par des contribuables, en marge de la confection du nouveau rôle d'évaluation. Nous avons fait mention dans le dernier rapport, des premières plaintes faites et des décisions prises à leur sujet. Lundi, d'autres ont été définitivement réglées; d'autres cas demeurent à l'étude et tout à tour, ils seront réglés comme les premiers et comme l'affirmait de nou-

Activités de la St-Vincent de Paul Féminine

Lors de la dernière assemblée qui a eu lieu le 7 janvier, un rapport des activités de la Société, au cours du mois précédent, a été présenté se lisant comme suit: Une somme de \$247.22 a été dépensée pour acheter des vêtements indispensables, que nous n'avions pas en mains et en plus un total de 390 articles différents ont été distribués, commençant par souliers et couvre-chapeaux et passant par toute la gamme des vêtements. Fait intéressant à noter, tous ces morceaux reçus grâce à la générosité du public et ensuite donnés, étaient prêts à porter, et ne nécessitaient aucune altération ou réparation. Des âmes généreuses s'étant aussi offertes pour tricoter des bas, mitaines, etc., on demande aux personnes possédant des restes de laine inutilisés, quelles qu'en soient la couleur et la quantité, de les faire parvenir à l'un des mem-

La PHARMACIE BLAIS Enr. A. Charbonnier, B.Ph.L.Ph., prop. Est votre seule pharmacie légale pour la ville et les environs, à plusieurs milles à la ronde. Seule votre pharmacie a le droit de vous vendre les médicaments dont vous avez besoin. Notre longue expérience est votre garantie de satisfaction. Notre personnel nombreux et qualifié, vous assure un service rapide et courtois. Dans le domaine "cosmétiques et articles de toilette" des dames sont à votre entière disposition. CHEZ NOUS: vos ordonnances médicales sont toujours exactement remplies et à un prix très raisonnable. STATISTIQUES: Les Canadiens dépensent en moyenne 3 fois plus pour les breuvages alcooliques que pour les remèdes; 4 fois et 1/2 pour le tabac; et 7 fois et 1/2 pour les amusements.

L'ECHO DE FRONTENAC

Journal entièrement dévoué aux intérêts de la Ville de Lac-Mégantic et de la région.

Fondée en 1928

Publié à Lac-Mégantic



Directeur: L. PHILIPPE POULIN
Rédaction et Administration: 9, Boulevard des Vétérans
LAC-MEGANTIC, Qué.

Tél.: 198

Prix de l'abonnement:

CANADA: 1 an \$2.50

ETATS-UNIS: \$3.00

Chronique Policière

ACCIDENTS: Ils sont au nombre de cinq les accidents qui nous sont relatés par notre département de la police cette semaine. Le premier est survenu mercredi le 6 janvier à 8 h. et 15 p.m. sur la rue Agnès. Une auto Pontiac 1952, conduite par M. Bernard Girard, circulait rue Agnès de l'Ouest à l'Est lorsque cette voiture vint en collision, heurtant de son côté droit, l'aile et la boîte du côté gauche d'un camion G.M.C. 1953, propriété de M. Laval Fortier, conduit par M. Léonce Fortier, son fils. Le camion fit volte-face puis, continuant à circuler, alla heurter l'aile gauche arrière d'une automobile Ford 1950, propriété de M. Arsène Roy de Ste-Cécile. La première voiture a subi des dommages pour une valeur de \$350 et les deux autres furent endommagées pour la somme de \$25 chacune. C'est le constable Gabry Dumas qui fit les constatations d'usage.

Le second accident est survenu dimanche le 10 janvier, à 2 h. 10 p.m. sur la rue Laval une auto Dodge 1956, propriété de M. Philippe Foley de St-Hilaire de Dorset circulait sur cette artère en direction du sud, lorsqu'elle heurta de sa partie avant l'un des côtés de la voiture de M. François-X. Paradis, une Buick 1958, qui était stationnée à sa droite. Au même instant, Monsieur Paradis était à faire monter dans sa voiture, ses deux enfants, Suzanne 12 ans et Jacques 2 ans. La fillette fut heurtée violemment par l'automobile de Monsieur Foley, et elle fut blessée, sans gravité toutefois. C'est le capitaine Pierre Boulé qui fit les constatations.

Samedi le 9 janvier, à 3 h. 15 p.m. rue Laval, M. Emile Mercier, circulait dans son auto Plymouth 1959, en direction du sud sur cette artère, lorsqu'il heurta de l'aile avant de sa voiture, côté gauche, le pare-choc arrière, côté droit de l'auto de Roy Automobile, Chevrolet 1950, conduite par M. Gilles Roy, laquelle voiture faisait machine arrière de son entrée de garage pour s'engager sur la rue Laval. Les dommages causés furent d'environ \$100.00 pour l'auto de Monsieur Mercier et c'est le constable Pierre Boulé qui fit les constatations.

Lundi le 11 janvier à 2 heures p.m. rue Frontenac, une Pontiac 1957, propriété de M. Paul Boulé se trouvait en stationnement à droite sur cette artère, en face du poste de commerce Marché Central. En voulant s'engager dans la rue cette voiture fut heurtée sur son aile gauche avant, par l'aile droite avant, d'une Pontiac 1959, propriété de M. J. Emile Cloutier, conduite par M. Guy Cloutier. Les dommages furent peu élevés et c'est le chef R. Perron qui fit les constatations.

Mercredi le 13 janvier à 12 h. 45, une Buick 1959, propriété de M. Barthélemy Durand, circulait rue Frontenac lorsqu'elle fut heurtée sur sa porte avant, côté gauche, par le pare-choc du côté droit, d'une auto Plymouth 1956, conduite par Mlle Berthe Blais, laquelle voiture, sortait d'une entrée de cour entre l'édifice Lafleche et l'édifice Bernier. Le capitaine Pierre Boulé fut appelé à faire les constatations.

FEUX: Ils ont été nombreux, très nombreux même en ces derniers jours puisque c'est une bonne douzaine d'appels qui ont été reçus au département des incendies. Le six janvier, quatre appels ont été enregistrés: à 6 h. 20 p.m., un feu de cheminée faisaient accourir nos sapeurs à la demeure de M. Adélaré Cormier, 42 Laviolette. Les sapeurs Dumas, Boulé et le volontaire H. P. Rouillard répondirent à cet appel et ils étaient de retour à 6 h. 50 après avoir contrôlé cet état de chose.

A 8 h. 30 p.m., c'est à la demeure de M. Adélaré Lemieux, 30 Millette qu'un feu de cheminée faisaient appeler les sapeurs Boulanger, Dumas et le volontaire Horace Boulé. Ils étaient de retour à 8 h. 55 après avoir contrôlé le danger.

A 9 h. 35 p.m., un feu de cheminée provoquait un appel à nos sapeurs et le pompier J. P. Boulanger se rendait à la demeure de M. Eugène Gagnon, 24 avenue. Il était de retour à 9 h. 50 après avoir contrôlé les menaces du feu.

A 10 heures et 10 p.m., un feu de cheminée à la demeure de M. Louis Lachance, 9 Salabery. Les sapeurs Boulanger et Dumas qui répondirent à cet appel, étaient de retour à 10 heures 25, après avoir contrôlé les menaces.

Dans la seule journée du 9 janvier, cinq appels furent reçus au département des incendies. A 7 h. 15 a.m., c'était un feu de cheminée qui réclamait les sapeurs Boulanger et Perron à la résidence de M. Marcellin Fortier. Ils étaient de retour au poste à 7 h. 25 après avoir contrôlé tout danger.

A 9 h. 20 a.m., les pompiers Perron et Boulanger, étaient appelés à la demeure de M. Roger Nadeau, 24 Joliette pour éteindre un feu de tuyau. Ils étaient de retour à 9 h. 40.

A la demeure de M. Omer Doyon, 25-A Papineau, à 11 h. 15 a.m., un autre feu de tuyau faisait des siennes. Un appel aux pompiers faisait accourir les sapeurs Perron et Boulanger qui revenaient au poste à 11 h. 30.

A 1 h. 30 p.m., à la demeure de M. Fernand Rousseau, 202 Laval, un feu de tuyau faisait des siennes. Un appel aux pompiers faisait accourir les sapeurs Perron, Boulé, Boulanger et le pompier volontaire Gérard Lapierre qui ne tardèrent pas à établir un contrôle. Ils étaient de retour au poste à 1 h. 55.

A 2 h. 35 p.m., un feu de cheminée se déclarait à la résidence de Mlle Alice Gendreau et les sapeurs Perron, Boulé et Boulanger, ainsi que le pompier volontaire Gérard Lapierre qui étaient appelés sur les lieux réussirent bientôt à l'éteindre. Ils étaient de retour à 2 h. 55.

Dimanche le 10 janvier, un feu de cheminée se déclarait à la demeure de M. Alexis Lapointe, 35 Joliette et les pompiers Boulé et le volontaire H. Boulé étaient mandés. En peu de temps ils rétablirent l'ordre et à 10 h. 15 ils étaient de retour au poste.

Le même jour à 9 h. 45 p.m., il y eut commencement d'incendie dans le sous-sol de la propriété de M. Jean-Paul Périnet, 27 Grégoire. C'est dans un amas de déchets que le feu avait pris naissance. Les sapeurs Perron et Boulanger qui répondirent à cet appel étaient de retour au poste à 10 heures après avoir éteint le feu.

Lundi le 11 janvier à 12 h. 05 p.m., un feu de cheminée était signalé à la demeure de M. Odilon Fortier, 70 rue Dollard. Les sapeurs Perron, Boulanger et Dumas répondirent à cet appel et contrôlèrent le danger en peu de temps pour être de retour au poste à 12 h. 25.

Chevaliers de Colomb CONSEIL 2043 Lac-Mégantic - cté Frontenac

NOTRE CHRONIQUE COLOMBIENNE:

Depuis plusieurs semaines déjà, grâce à l'hospitalité de notre journal local "L'ECHO DE FRONTENAC", grâce aussi à l'initiative et au dévouement de notre député grand chevalier M. Wilfrid Bellefleur la chronique colombienne a été un régal pour tous les frères Chevaliers comme pour le public en général, d'ailleurs. Remercions donc sincèrement celui qui en a été l'auteur et qui, de plus, avait pris l'initiative de ce louable mouvement d'offrir à notre population des échos colombiens.

DECISION REGRETTABLE:

Frère Wilfrid Bellefleur s'est vu dans l'obligation de suspendre son travail de rédaction de cette chronique, pour cause de maladie. Les frères Chevaliers apprendront tout de même avec plaisir, qu'après plusieurs jours d'hospitalisation, le frère Bellefleur est de retour à son foyer. Notre Grand Chevalier Jos Huot et tous les confrères du conseil 2043, lui souhaitent un prompt rétablissement et formulent le vœu qu'il nous revienne bientôt, tant au conseil que sous la rubrique de sa chronique.

NOS MALADES:

Le Grand Chevalier nous prie de signaler le départ de quelques autres frères que la maladie a forcés à se diriger vers l'hôpital: M. Athanase Giguère qui doit faire un court séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal; M. Albert Compagna hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke. Nous demandons aux Chevaliers qui auront l'occasion, prochainement de passer en ces endroits, de bien vouloir faire visite à ceux que la maladie éprouve. De plus, nous les assurons de nos prières, et de nos vœux les meilleurs de prompt et complet rétablissement.

ECHOS DES FETES:

Le temps des Fêtes a apporté chez les frères Chevaliers en général beaucoup de plaisir, de joie, de satisfaction. Malheureusement il y en a que l'épreuve a frappé: M. Noël Boulanger et son épouse ont été victimes d'un accident de la route au cours duquel Madame Boulanger a été gravement blessée.

Nous avons aussi à déplorer un autre accident, dont notre distingué frère M. l'abbé Roland Mainguy, curé de St-Léon de Val Racine, a été victime. Heureusement que ni lui, ni les autres occupants de la voi-

HEUREUSES NOUVELLES:

Nos félicitations à un frère du 4e degré de notre Ordre, le docteur Gérard Noël, de Lac-Mégantic, qui semble si bien se rétablir à la suite d'une sérieuse opération qu'il a subie, opération dont le principal artisan n'a été nul autre que notre chirurgien-spécialiste le docteur Jacques Huard. La confiance que le Docteur Noël a ainsi manifesté envers notre hôpital comme pour notre médecin-chirurgien, est un hommage à ces derniers et aidera sûrement à en relever leur prestige. Le docteur Noël en est lui-même très heureux, vas-y sans dire.

SINCERES CONDOLENCES:

Les frères du Conseil Ste-Agnès s'unissent pour offrir à M. l'abbé Jean Melasse, curé de Popopis, leurs condoléances sincères, l'expression de leurs fraternels regrets à l'occasion du décès qui l'a frappé par la mort de son père.

BEL HOMMAGE:

C'est un effet un bel hommage et une marque de confiance qui échoient à notre frère de l'Ordre M. Jean-Clément Gagnon, courtier en assurances, pour sa récente nomination comme représentant attitré de la compagnie d'assurances de l'U.C.C. pour notre région. Nous formulons pour lui les meilleurs vœux de succès toujours grandissants.

VACANCES MERITEES:

Nous nous réjouissons d'apprendre que notre brave et sympathique frère Chevalier Julien Cousineau doit nous quitter prochainement pour un voyage d'affaires en Floride. Souhaitons que ce séjour soit à la fois un voyage d'affaires et une vacance reposante bien méritée. Vient de partir également mais pour le nord des Laurentides, un de nos nouveaux Chevaliers dans la personne de M. Bernard Girard, comptable à la Banque de Montréal. A tous deux nous souhaitons bon voyage.

TENNIS SUR TABLE:

Frères Chevaliers, c'est le grand temps de vous inscrire au tournoi de tennis sur table. Veuillez donc faire parvenir votre nom au bureau de notre chancelier, M. Wilfrid Fortin, le plus tôt possible. Ça promet d'être intéressant. Réal RANCOURT, pub.

St-Ambroise de Milan

DISTRIBUTION DE PANIERS:

(DNC) Des paniers de Noël nombreux ont été distribués à nos familles nécessiteuses de St-Romain, à l'occasion des fêtes. Ces paniers ont été préparés grâce à la générosité du comité de Bien-Être Rural de la paroisse et de marchands de Sherbrooke. 15 familles moins fortunées de notre localité, ont bénéficié de ces largesses et ainsi, ont pu connaître, comme les plus fortunées, les joies familiales de la Noël. La confection de ces paniers avait été préparée par les dames de l'U.C.F.R. qui se sont acquittées de leur tâche avec beaucoup de succès. Cette distribution de paniers s'est faite au cours d'une soirée paroissiale, dimanche le 27. Il y eut en même temps interprétation d'un joli programme au cours duquel des élèves du couvent se firent entendre et applaudir dans divers chants de Noël et autres. Il y eut également déclamations. M. le curé Laval Gagnon nous fit entendre quelques notes de violon et il fut longuement applaudi.

On mit au tirage une belle pièce de catalogue, sortie de notre artisanat et c'est Mme Adrien Baillargeon de Nantes qui fut l'heureuse gagnante. Un prix de présence, pièce de \$5.00 fut mis au tirage et gagné par Mme Paul-Eugène Breton. Plusieurs cadeaux furent distribués aux fillettes présentes. Le reste de la soirée se passa en amusements divers après quoi un goûter

fut servi à quelque 225 personnes.

OUVERTURE DE NOTRE PATINOIRE

L'ouverture officielle de notre patinoire a eu lieu dimanche dernier. Quelque soixante quinze amateurs du patin s'en sont donnés à cœur joie, essayant des courses, des promesses même, de toutes sortes, au son agréable de la musique. Pour la circonstance et dans le but d'être agréable aux jeunes, notre pasteur M. le curé Laval Gagnon, avait installé un haut-parleur diffusant des airs divers. Les gens de Val Racine partagent également notre patinoire puisqu'ils n'en ont pas dans leur localité.

Remercions par la voix du journal régional, tous ceux qui se dévouent sans compter pour si bien amuser notre jeunesse.

ELECTION D'UN MARGUILLIER

Notre paroisse, M. Edéas Roy a été nommé marguillier en remplacement de M. Daniel Turcotte, sortant de charge. Le banc d'oeuvre se compose maintenant ainsi: MM. Hervé Turcotte, Robert Lessard et Edéas Roy.

CONCOURS DE CARTES DE NOEL

Pour diversifier avec le concours de crèches de Noël organisé l'an dernier, les élèves du couvent de Milan, dirigés par Mme Hervé Turcotte, Mlle Francine Beaudoin et Mme Albert Bolduc, ont participé cette année à un concours de cartes de Noël. Les sujets présentés furent aussi jolis que variés. Il fut difficile de dé-

terminer les cartes les plus méritantes alors que M. le curé procéda au tirage pour récompenser les élèves. Le sort favorisa en 8e année Mlle Odette Turcotte; 7e année: M. Laurent Turcotte; 6e année Mlle Reine-Aimée Busque; 5e année Mlle Pierrette Roy; 4e année Mlle Pauline Vachon; 3e année M. Renaud Lacroix; 2e année M. Fernand Godbout; 1ère année: Mlle Renée Beaudoin. Chacun reçut un cadeau fort intéressant.

VA-ET-VIENT

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, plusieurs personnes de l'extérieur visitèrent des parents ou amis, citons: M. et Mme G.H. Vincent et leur famille de Sherbrooke, Mlle Suzanne Gagnon, de Montréal, M. et Mme Clément Nadeau, et leur famille, Mlle Rollande Grenier, East-Broughton, et Mlle Yvette Grenier de Montréal, chez M. et Mme Josephat Grenier. Étaient en visite dans la famille de M. Cyrille Poulin: M. et Mme Albert Poulin et leur famille, M. Louis Poulin de Sherbrooke, Mlle Alexandrine Poulin d'Ottawa, Mlle Jeanne Poulin de Montréal. M. et Mme Léonidas Couture, de Hartford Conn., M. et Mme Wilfrid St-Laurent de Scotstown, M. et Mme Rosaire St-Laurent, de Cookshire, de passage dans la famille de M. et Mme Adélaré St-Laurent. M. et Mme Jean-Marie Bergeron, et leur famille de Scotstown, visitaient les familles de M. Narcisse Bergeron et Hervé Nadeau. M. et Mme Clément Bergeron de Coteau Landing étaient les hôtes de M. et Mme Narcisse Bergeron et de M. Auguste Turcotte.

NAISSANCE

M. et Mme Emile Gobeil (Clauddette Roy) de Montréal sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille, née le 29 décembre et baptisée le 1er janvier, sous les prénoms de Marie-Ange, Louise, Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Roy, grands parents maternels du bébé, de Lac-Mégantic; porteuse Mme Ovide Allaire, de Montréal. Nos félicitations.

Stornoway (Frontenac)

NAISSANCE (DNC) — M. et Mme Clément Breton (Réjanne Breton) sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Jean-Charles, Parrain et marraine M. et Mme Fernand Breton, oncle et tante du bébé; Mlle Lise Breton, sa cousine, agissait comme porteuse. Nos félicitations.

NOS MALADES On nous informe que plusieurs personnes de notre paroisse sont atteintes de maladie, de grippe particulièrement mais que les uns après les autres se rétablissent rapidement.

Mlle Béatrice Legendre est de retour de l'hôpital. M. Edgar Hallé est aussi dans sa famille mais il devra porter un plâtre durant quelque temps encore.

EN VACANCES Nos enfants et nos institutrices sont en vacances. Nous nous réjouissons de ce repos qui leur est possible de prendre et leur souhaitons, après un joyeux Noël, une heureuse, bonne et fructueuse année scolaire.

Chs-E. Côté, B.A., L.L., NOTAIRE
Cessionnaire du greffe du Notaire De Lourdes LIPPE
TEL. 1075
5, rue Millette - Lac-Mégantic - Cté Frontenac

Dr Jacques Huard
M.D. - S.C.P.Q.
Chirurgien
HEURES DE BUREAU: 2 h. à 4 heures p.m.
7 h. 30 à 8 h. 30 p.m.
40 Rue Frontenac Lac-Mégantic

UN RADIOLOGISTE A L'HOPITAL
le docteur Jacques Sylvestre
radiologiste
sera à l'hôpital St-Joseph, de Lac-Mégantic, deux fois par mois. Pour plus de renseignements, s'adresser à l'hôpital.
PAR ORDRE

Grégoire Duquette, c.g.a.
Comptable - Licencié
11 rue Thibodeau Tél. 414 Lac-Mégantic
3 ms 20 nov.

CARTES PROFESSIONNELLES
Dr J. EDOUARD LAFLECHE
DENTISTE
9 h. a.m. à 9 h. p.m. Tél.: 106
LAC-MEGANTIC
Edifice Lafleche En face du Bureau de Poste

Dr Viateur Bolduc
Spécialité: chirurgie générale et opérations d'amygdales
Diplômé du Cook-County Hospital de Chicago
Ex-Élève des Hôpitaux de New-York
HEURES DE BUREAU
de 2 à 4 heures p.m. — le soir, de 7 à 8 heures
4, rue Millette — Lac-Mégantic — Tél. 218
LAC-MEGANTIC

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Couture, o.d.
OPTOMETRISTE
LUNETTES AUDITIVES
TRAITEMENTS VISUELS YEUX ARTIFICIELS
BUREAU: 17 Rue Frontenac
LAC-MEGANTIC — Tél.: 134

Le Dr Lionel Darche
YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE
166, rue King-O., Sherbrooke

Dr J.-Eudes Bourque
Chirurgien - Dentiste
Heures de bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
94, rue Frontenac Tél.: 406
édifice Bourque
LAC-MEGANTIC

Dr Paul Frescynet
Chirurgien - Dentiste
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester
Tél.: 39 Au-dessus du magasin J.-A. Roberge & Fils
Lac-Mégantic Cté Frontenac

Docteur GERARD NOEL
MEDECIN - CHIRURGIEN
SPECIALITE: Opération des Amygdales
8 Boulevard des Vétérans — Tél. 6
LAC-MEGANTIC

Dr J.-G. MICHAUD, m.d.
médecin - chirurgien
MEDECINE GENERALE
34 rue Frontenac - LAC-MEGANTIC - Tél. 87

Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.
OPTOMETRISTE
examen de la vue - traitements orthoptiques
Bureau: 59 Rue Frontenac, Tél.: 372
Résidence: 216, Rue Laval, Tél.: 480
Lac-Mégantic Cté Frontenac

### Echos d'il y a dix ans

(de notre édition du 12 janvier 1950)

**SUCCEDE LA QUETE DE LA GUIGNOLEE:** On a perçu par cette quête cette année, la somme de \$560.00 en argent cependant qu'en espèces, linge et nourriture, on recueillait une valeur de \$200.00

**LE TEMPS DES SUCRES BIEN TOT?** La séve a coulé dans certaines érables de la région. A Piopolis déjà on a fabriqué du sirop d'érable. C'est ce qu'a constaté M. Eugène Grenier qui, devant le temps chaud, a fait l'entailage de quelques érables.

**PREMIERE NAISSANCE:** C'est au foyer de M. Edgar Cameron qu'est né le premier bébé de l'année, Joseph Guy Jacques, Parrain et marraine M. et Mme Edmond Rancourt.

**DEPART DE M. LE CURE PARENTEAU:** M. l'abbé Camille Parenteau, pasteur de St-Jean Vianney depuis cinq ans, vient d'être nommé curé de la paroisse de Chartierville. Son successeur sera M. le curé Roland Mainguy de Notre-Dame de Fatima.

**FIANÇAILLES:** A St-Georges ont eu lieu les fiançailles de M. J. Ernest Laporte de notre ville à Mlle Carmen Cor-

iveau de St-Georges. Le mariage a été fixé au 25 janvier.

**IL SE FRACTURE UNE CHEVILLE:** En jouant au goret avec des compagnons, Paul Fontaine, fils de M. et Mme Georges Fontaine, se fait fracturer la cheville d'un pied.

**NAISSANCES:** M. et Mme Guy Nadeau, une fille Marie Lina Carole, Parrain et marraine, M. et Mme Odias Breton; porteuse Mlle Germaine Breton. — M. et Mme Lucien Bilodeau, une fille, Marie Claire Cécile Ghislaine, Parrain et marraine M. et Mme Gérard Dubreuil; porteuse Mme Albini Vachon.

**A L'HOPITAL:** Le docteur Viateur Bolduc, de notre ville, vient de faire son entrée à l'hôpital Notre-Dame de la Providence de Montréal, pour y subir une intervention chirurgicale. Il sera de retour à son bureau en fin de semaine prochaine.

**NOTES LOCALES:** M. et Mme Arthur Lavallée de Somersworth N.H., visitent la famille de M. et Mme Raoul Lavallée. — MM. Gérard Boulet, François Maillet et Gaëtan Poulin font un voyage à Montréal. — M. Gérard Lebel de Montréal, a passé les fêtes dans la famille de Mme A.E. Lebel, sa mère. — M. et Mme J.A. Roberge ont accompagné jusqu'à Waterloo, Mlle Odette Roberge, leur fille, étudiante au couvent de cet endroit. — M. et Mme Hervé Roy passent quelques jours à Montréal par affaires.

**SUR LE PONT D'AGNES:** Si encore ce bonhomme hiver se contentait de nous rire au

nez sans le pincer vigoureusement. — Ceux qui, il y a quelques semaines à peine se demandaient comment la nouvelle année serait faite, constatent avec nous aujourd'hui, qu'elle ressemble en grand, à celle qui l'a précédée.

### IL Y A VINGT ANS

**LE PREMIER MARIAGE:** Le premier mariage en 1940 est contracté par M. Henri Giguère et Mlle Thérèse Baillargeon.

**PREMIERE NAISSANCE:** Joseph Eugène Gaston, fils de M. et Mme Eugène Fortin, Parrain et marraine M. et Mme Edmond Fortin.

**NOTES LOCALES:** M. Daniel Roy de Thetford est à Lac-Mégantic par affaires. — M. et Mme Philippe Bureau de Québec visitent M. et Mme Adélaïde Blais. — Mlle Blanche Charest est de retour d'un voyage à Sherbrooke.

### On fête ses 88 années de vie

Une de nos braves et respectables octogénaires, Mme Léger Roy, de Lac-Mégantic, a été l'objet d'une belle manifestation de l'estime et de l'amitié dont elle jouit au milieu des siens à l'occasion de son 88e anniversaire de naissance. La fête eut lieu samedi le 2 janvier au soir, dans la salle des Chevaliers de Colomb. Les treize enfants de la jubilaire, ses petits-enfants, et plusieurs intimes, au nombre de 175 environ, constituèrent ce groupe heureux qui vécurent les agréables heures de cette fête de famille.

Au cours de la soirée il y eut réceptions appropriées, chants de circonstance sketches par des petits-enfants et présentation d'une bourse à la jubilaire de la part de tous les siens par Jean Martel et Christiane Roy. Mme Léger Roy éprouva à l'épaulé de la vénérable jubilaire un bouquet de corsage, puis il y eut applaudissements prolongés, après quoi on fit généreuse distribution de douceurs, bombes et liqueurs, puis la danse aux accords d'un orchestre qui dirigeait M. Jean-Denis Roy, souleva un entrain tout particulier qui ne cessa de régner durant toute la soirée. M. Henri Martel agissait comme maître de cérémonie et il s'acquitta de sa tâche avec beaucoup d'à-propos.

Ajoutons que la jubilaire, Mme Léger Roy, voit présentement autour d'elle cinq générations. L'Echo de Frontenac unit sa voix à celle de tous les siens,

**A VOTRE SANTE POUR VOTRE SANTE**

EAU MEDICINALE PETILLANTE & ALCALINE DIGESTIVE & DIURETIQUE STIMULE FOIE . REINS . VESSIE

**BUVEZ les fithines 33**

ECHANTILLON GRATUIT C.P.F. 200, Rue Valée, MONTREAL

en boîte économique de 16 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicamenteuse

pour lui offrir des vœux de santé, lui souhaitant également plusieurs années de vie encore au milieu de tous ceux qu'elle aime et qu'ils sont heureux de lui prodiguer les plus grandes honneurs.

### Nouvelle école à St-Samuel

(DNC) — La paroisse de St-Samuel, dans le comté de Frontenac, annoncera bientôt l'ouverture d'une école toute neuve, contenant neuf classes. Cette nouvelle maison assurera l'accueil de 210 élèves environ. Disons ici, pour plus d'informations, que l'étage supérieur comprendra la chapelle de la maison, le logement des dames religieuses et une classe. Ce sont là, des pièces spacieuses, attrayantes, bien éclairées, bien ventilées, et munies de toutes les commodités modernes.

Six classes, le bureau des directrices et un parloir occupent l'étage du centre. Grandes fenêtres, éclairage abondant, tels sont les bienfaits dont jouira la gent scolaire dans cette école nouvelle. Au sous-sol de l'édifice, nous rencontrons deux vastes classes, une salle de récréation, et un vestiaire. A gauche, ont été placées les chambres destinées au chauffage, aux toilettes, aux abreuvoirs ainsi qu'une salle réservée aux professeurs et une clinique pour premiers soins à donner aux écoliers.

Les dames religieuses de la Charité de St-Louis constituent le personnel enseignant de la maison. Soulignons ici que ces religieuses enseignent à St-Samuel depuis 1908, le nombre des élèves allant toujours croissant,

des institutrices de la paroisse, leurs anciennes élèves sont heureuses d'offrir leur concours dans l'enseignement, ce sont Mme Samuel Lacroix, Mlle Suzanne Lacroix, Louise Thérien, Susie Lacroix et Hermance Thérien.

Quels remerciements reconnaissants ne devons-nous pas adresser à Messieurs les membres de notre Commission Scolaire dont le travail, les démarches et le dévouement ont réussi à obtenir pour notre paroisse, cette école nouvelle dédiée non sans raison, à la Ste-Vierge Marie. Nous en sommes assurés, l'école Ste-Marie assurera aux jeunes de chez nous, tout l'enseignement, toute l'éducation dont ils ont besoin jusqu'au moment de leur entrée aux écoles supérieures de la Province.

**NAISSANCE**

M. et Mme Camilien Pouliot (Jeanne D'Arc Bégin) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, l'enfant né le 22 décembre, fut baptisé le 27 sous les prénoms de Joseph, Pierre, Gilles, Parrain et marraine M. et Mme Auguste Bégin, grands-parents maternels. Porteuse Mme Denis Breton, tante du bébé. Nos félicitations.

### Bébé décédé

Le 31 décembre, est décédée accidentellement à Eastman, Danielle Comtois, à l'âge de 3 ans et 4 mois. La petite victime laisse dans le deuil son père et sa mère M. et Mme Henri Comtois, et un petit frère Yves, de Montréal; ses grands-parents maternels M. et Mme Evariste Plante de notre ville; ses grands-parents paternels M. et Mme Albert Comtois de Disraeli; ses oncles et tantes: M. et Mme Paul-Emile Roy de Lac-Mégantic et Vénérand Plante, Ange-Emile Plante, Réal et Gilles Plante; Micheline et Francine Plante; De Disraeli: Mlle Marjolaine, Aline, Ghislaine et Marguerite Comtois, MM. Marcel Comtois, Gaëtan, Yvan Christian et Richard Comtois; de Montréal: M. et Mme Eddy Lamothe de Montréal, ainsi que plusieurs cousins, cousines et autres parents.

La cérémonie d'Ange eut lieu le 2 janvier à 3 heures en l'église Ste-Agnès et c'est M. le Chanoine Oscar Mauger curé de la paroisse, qui officiait. Les porteurs du petit cercueil étaient Robert Giguère, Jean-Yves Giguère, Marcel Bouffard et Yvan Paré; les fleurs étaient portées par Marc-André Giguère et Réjean Paré.

### NAISSANCE

M. et Mme Andrew Rusnak (Jeanne Lachance) de Montréal, sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, un fils, né le 26 novembre l'enfant a été baptisé le 5 décembre, sous les prénoms de Joseph, Cecil, Allan, Michael, Parrain et marraine, M. et Mme Cecil Rose, oncle et tante paternels du bébé. Porteuse: Mme J.-Emile Lachance, de notre ville, grand-mère maternelle. Assistèrent à la cérémonie du baptême, outre les personnes déjà mentionnées M. et Mme Andrew Rusnak ainsi que Mlle Emily Rusnak, tante paternelle. Nos félicitations.

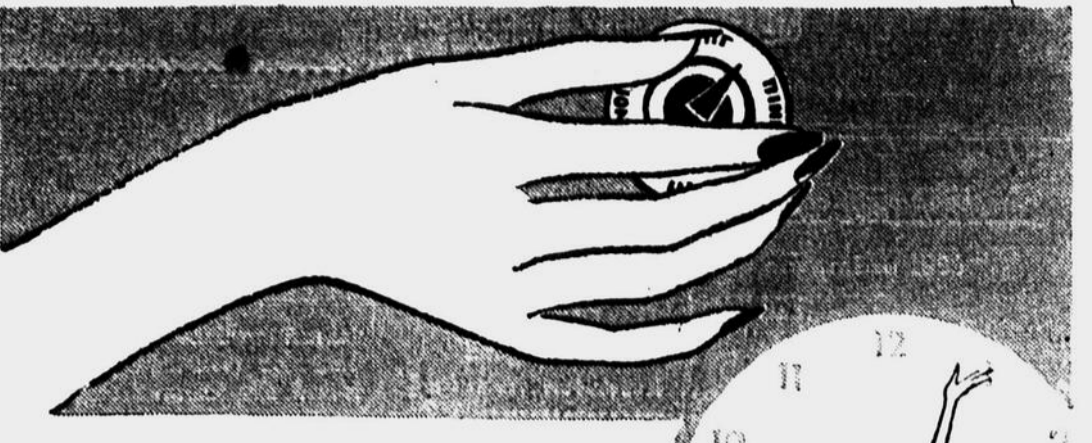
### NAISSANCE

M. et Mme Andrew Rusnak (Jeanne Lachance) de Montréal, sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, un fils, né le 26 novembre l'enfant a été baptisé le 5 décembre, sous les prénoms de Joseph, Cecil, Allan, Michael, Parrain et marraine, M. et Mme Cecil Rose, oncle et tante paternels du bébé. Porteuse: Mme J.-Emile Lachance, de notre ville, grand-mère maternelle. Assistèrent à la cérémonie du baptême, outre les personnes déjà mentionnées M. et Mme Andrew Rusnak ainsi que Mlle Emily Rusnak, tante paternelle. Nos félicitations.

### NAISSANCE

M. et Mme Andrew Rusnak (Jeanne Lachance) de Montréal, sont heureux d'annoncer la naissance de leur premier enfant, un fils, né le 26 novembre l'enfant a été baptisé le 5 décembre, sous les prénoms de Joseph, Cecil, Allan, Michael, Parrain et marraine, M. et Mme Cecil Rose, oncle et tante paternels du bébé. Porteuse: Mme J.-Emile Lachance, de notre ville, grand-mère maternelle. Assistèrent à la cérémonie du baptême, outre les personnes déjà mentionnées M. et Mme Andrew Rusnak ainsi que Mlle Emily Rusnak, tante paternelle. Nos félicitations.

## LAVEZ ET SÉCHEZ VOTRE LINGE À L'ÉLECTRICITÉ



**QUELLE ÉCONOMIE DE TEMPS!**

Dites adieu aux cordes à linge et ne vous inquiétez plus du mauvais temps. La lessive n'est plus une corvée et vous économisez temps et argent avec une LESSIVEUSE-ST-CHEUSE électrique.

Demandez, dès aujourd'hui, une démonstration gratuite à votre fournisseur. Constatez par vous-même comment ces appareils ultra-modernes vous épargnent du travail et ménagent votre linge.



**MAGASIN HENRI LATULIPPE**  
25 rue Frontenac TEL. 101 Lac-Mégantic

## C'est un don d'une valeur de \$895.00!

Dans notre dernier numéro nous avons publié une photographie sur laquelle le président du Club Lion de notre ville M. Rodolphe Lemieux remettait à Sr Marie Clotilde, supérieure de l'hôpital, un cheque généreux d'une valeur de \$895.00 destiné à couvrir le coût de l'achat d'un incubateur pour l'hôpital St-Joseph. C'était au s'en souvient la somme recueillie par la grande vente de peanuts organisée au cours du dernier été par le Club Lion. Dans le texte de la courte nouvelle qui accompagnait la photographie, le montant de \$895.00 n'était pas mentionné, ne nous ayant pas été donné.

## BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1959

**PASSIF**

Envers le public:

Dépôts.....	\$69,347,000
Dividendes.....	4,000,000
	\$73,347,000

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits indéfinis.....	1,420,000
	\$74,767,000

**ACTIF**

Disponibilités de caisse.....	\$12,564,000
Valeurs de gouvernements canadiens (démontés amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel.....	100,000,000
Prêts commerciaux et autres avances.....	396,647,000
(déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	
Immobilisations sociales et divers.....	11,925,112
(déduction faite des amortissements)	
	\$74,981,412

## COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1959, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux arriérés moratoires et douteux et aux moins-values du portefeuille.....

	\$ 5,492,798
--	--------------

Moins:

Amortissement des immobilisations sociales.....	\$ 776,995
Provision pour impôt sur le revenu.....	2,080,000
	2,856,995

Profits nets, déduction faite des affectations et déductions.....

	\$ 2,635,714
--	--------------

Dividendes.....

	\$1,310,858
--	-------------

Dividende spécial de 35¢ par action.....

	345,586
--	---------

Report à nouveau.....

	1,656,444
--	-----------

Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1958.....

	\$ 979,270
--	------------

Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1959.....

	\$ 812,371
--	------------

Porté au Fonds de réserve.....

	1,000,000
--	-----------

Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1959.....

	\$ 1,812,371
--	--------------

## FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur au 30 novembre 1958.....	\$ 22,000,000
Prime d'émission.....	8,712,758
Transport du compte Profits et Pertes.....	1,000,000
Solde créditeur au 30 novembre 1959.....	\$ 31,712,758

Le président: CHARLES ST-PIERRE

**CARRIÈRE BARBIER-COIFFEUR COIFFEUSE**

Équipements et accessoires. Bénéfices assurance-chômage durant le cours si éligible. Trans-Canada Beauty Industries Ltd. Moncton, N.B.

Passage-retour au delà de 300 milles remboursé

**Faites rafraîchir l'apparence de votre linge!**

**AVIS IMPORTANT**

ALCOSIZE seulement nettoie à fond et redonne le corps et les couleurs originales aux vêtements; aussi ils resteront propres et pressés deux fois plus longtemps.

**Comparez**

Maintenant désodorisation complète, sans rétrécissement et un fini d'expert; c'est un service de nettoyage à sec de très haute qualité.

Le procédé "DURACLEAN" nettoie parfaitement: tapis, meubles recouverts de matériel.

**Exigez LE NETTOYAGE MODERNE ENRG.**

Théophile VALLEE, propriétaire  
151, rue Frontenac Tél. 126 Lac-Mégantic  
Service rapide... Qualité... Satisfaction...



La vie a ses bons moments... prendre une **MOLSON** c'est agréable La bière de chez nous

Si vous êtes intéressés à l'achat d'un brûleur à l'huile, adressez-vous à

**ALYRE FORTIN**  
PLOMBIER  
Agent des fameuses "TIMKEN"

53a rue Frontenac Tél. 63 Lac-Mégantic

ECONOMIQUE — SILENCIEUX — AUTOMATIQUE  
(Édifice Guérin — Case postale 494)  
Jn 10-3 ms

**SERVICE D'AUTOBUS LACHANCE & FRERE**

Pour un voyage prompt, agréable et accommodant utilisez notre service dont voici l'horaire:

Départ tous les matins, sauf le dimanche (B & B Curb) à 6.45 heures, passant par St-Georges, pour Québec; le dimanche, départ à 9 heures.

Retour de Québec, sur semaine à 4 heures pour arriver à Lac-Mégantic à 8 heures p.m.

Le dimanche départ à 5 heures p.m., gare St-Roch, pour arriver à Lac-Mégantic à 9 h. p.m.

Téléphones: Lac-Mégantic 1133 ou 584 Québec LA 9-5301



# ACTIVITES

## de la

### COMMISSION des SPORTS et LOISIRS

La période des Fêtes que à l'heure indiquée plus haut. nous venons de passer a influencé quelque peu sur les activités de la CSL, du moins dans la pratique de certains sports. Toutefois, d'autres sports ont pris la vedette, le hockey par exemple.

Le soir mercredi, nous recevons en communisme social en ce qui a trait au ballon-panier. En effet, M. John Hayes, président de ce comité, nous informe que l'activité a repris de plus belle au sein des équipes de ballon-panier. Depuis la reconstruction de la salle de gymnase, tous les jeudis soirs sont réservés à ceux qui souhaitent à la pratique de ce sport. A partir de 8 h. jusqu'à 10 h., les moniteurs reçoivent les étudiants. A partir de 10 h., le jeu est réservé aux adultes jusqu'à la fermeture.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

Une invitation tout à fait spéciale est lancée à tous les étudiants de la paroisse Notre-Dame de Fatima, à pratiquer le ballon-panier les jeudis soirs.

qui fréquentent le court de ballon-panier ne se sont pas formés en équipes. Ils s'adonnent à une pratique spéciale et s'habituent à la maîtrise des différentes techniques du jeu. Cependant, à partir du jeudi, 20 janvier prochain, des équipes définitives seront formées des joueurs intéressés. Une cédule régulière déterminera les joutes entre les différents clubs et sera suivie de parties éliminatoires. Le club vainqueur se verra décerner des trophées que chaque joueur recevra personnellement pour souligner et féliciter ses succès.

M. Hayes se dit très satisfait de la façon dont fonctionne le comité, grâce à la collaboration de tous et chacun des membres qui se dévouent pour son succès.

### Un skieur se fracture une jambe

Nos skieurs s'en donnent à cœur joie et partout, on nos groupes joyeux se forment pour aller profiter de nos plus belles pentes, régiment l'entraîne et l'animation. La saison sportive, celle des sports d'hiver est souvent marquée malheureusement par des accidents. Dernièrement, plus précisément le 21 décembre, veille du premier de l'an, M. André Ruel, 41 ans, fils de M. et Mme Roland Ruel et étudiant à l'Externat Classique de notre ville a été victime d'un fâcheux accident au cours duquel il a eu la cheville du pied gauche fracturée. L'accident est survenu sur la piste de ski de la Baie des Sablès. Détail à mentionner, André en était à sa dernière descente avant de retourner au foyer; elle fut fatale, on le constatera.

Transporté à l'hôpital Saint-Joseph de notre ville; le blessé a reçu les soins qui s'imposent pour une telle fracture. Il pourra deux jours après retourner dans sa famille et aujourd'hui, bien que portant béquilles, il lui est possible de continuer ses études à l'Externat Classique.

Nous lui offrons nos vœux de parfaite guérison.

### MARIAGE DUPUIS-ROY

En l'église Notre-Dame de Fatima, Lac-Mégantic, samedi le 26 décembre, à 10 heures, M. Fabrice Léopold Lemay, curé bénissait le mariage de Mlle Lucie Roy, fille de M. et Mme Joachim Roy, de Notre-Dame de Fatima à M. Ghislain Dupuis, fils de M. et Mme Emile Dupuis, de Pelleguin, Gaspé. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à la demeure des parents de la mariée.

Le nouveau couple ira demeurer à Pelleguin. Nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

## "Avons-nous un bon système d'élections municipales" ?

Comme nous le disons dans le compte-rendu de la dernière assemblée des membres du Jeune Commerce, c'est la question qui a été posée lors de cette réunion et à laquelle on avait confié à M. Joseph-Arthur Poulin, le soin de répondre. Monsieur Poulin a déclaré que c'était un projet le plus délicat que le Jeune Commerce ait entrepris à date! Il met l'assistance contre toute possibilité qu'il ait l'intention de blâmer l'administration municipale actuelle, même, ajouta-t-il, si des remarques, des critiques et des critiques peuvent circuler dans nos rues. Monsieur Poulin dit que l'école de ce problème n'est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

procède, à notre époque aux élections d'échevins et de maire en notre Ville. Considérant que nous en sommes arrivés à un système de rotation dans les élections du maire et des échevins, il dit que ce système peut nous réserver une continuité de bonne administration, mais aussi la possibilité de nous assurer une mauvaise administration. Il explique ce qui peut se passer lorsqu'arrivent au conseil un ou deux nouveaux représentants; lorsque ces derniers désirent apporter des changements dans l'intérêt de la ville, pour une administration meilleure, lorsqu'elle est bonne; lorsqu'elle est moins bonne, ces nouveaux représentants ne peuvent pas se solution. Cette solution il l'a trouvée après avoir exposé la méthode d'après laquelle on

Cassez la glace avec un "p'tit coup d'oeur" ...le gin de Kuyper évidemment

Blended Gin - Distillé au Canada

diriger la province... Ce n'est pas un secret pour personne que le site de l'actuelle en avait été choisi... En 1915, le site de l'Université de Moncton... dirigé par le père de la province... dirigé par le père de la province...

SON COMTE Député d'un comté rural, l'hon. Barrette s'est préoccupé dès 1936 de trouver des solutions aux nombreux problèmes des cultivateurs de son comté. C'est ainsi que le comté et la ville de Joliette ont été littéralement transformés par les nombreuses réalisations de celui qui est aujourd'hui premier ministre; travaux de voirie, construction de ponts, drainage des terres, électrification, construction d'écoles et d'hôpitaux, etc. Il fut l'artisan de la renaissance de la culture du tabac dans la région, et son action bienfaisante s'est également étendue aux comtés avoisinants.

PERSONNALITE ATTACHANTE L'hon. Barrette, précisément parce qu'il réunit dans une personnalité attachante les qualités de l'homme de pensée et de l'homme d'action, les connaissances du théoricien et les ressources du praticien, jouit d'une réputation très avantageuse qui dépasse les frontières du Québec. Il est tenu en haute estime dans les milieux ouvriers et dans les milieux d'affaires. Il possède une doctrine économique sûre, une philosophie sociale saine, un idéal sans cesse étendu en l'étayant sur des bases solides. Il inspire partout où il passe l'estime et le respect.

A 60 ans, le premier ministre a encore un air de jeunesse. Dans le visage souriant, dans cette voix dont le ton s'élève rarement même dans la discussion, dans cette affabilité de tous les instants, on devine une force saine d'elle-même en accord avec une pensée qui sait ce qu'elle veut et où elle va.

Avec cela une aisance racée, une dignité et une courtoisie qui lui ont valu d'être désigné en plusieurs milieux comme le "grand monsieur" de la politique provinciale.

SES ACTIVITES L'hon. Barrette est né à Joliette le 26 mai 1899. Mécaniste de son métier, il a été à l'emploi des chemins de fer nationaux durant près de vingt ans. Il est encore membre en règle de son union, et sa carte de membre constitue toujours pour lui un objet de fierté.

Depuis quinze ans, il dirige un bureau d'assurances très prospère dans la ville de Joliette où il réside. Elu pour la première fois à l'Assemblée Législative en 1936, lors des élections générales, sous l'étiquette de l'Union nationale, il a été réélu depuis, en 1939, 1944, 1948, 1952 et 1956.

Ami intime et confidant de l'hon. Paul Sauvé depuis de nombreuses années, il a été le premier que l'hon. Sauvé a consulté avant d'accepter de

... Alors que main-d'oeuvre et matériaux sont disponibles. Outre les travaux de rénovation d'intérieur au foyer, à l'usine et au bureau, il y a bien d'autres tâches qui peuvent être effectuées avec avantage au cours de l'hiver—entretien de l'outillage pour la pelouse et le jardin, des appareils électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage, etc.

... Alors que main-d'oeuvre et matériaux sont disponibles. Outre les travaux de rénovation d'intérieur au foyer, à l'usine et au bureau, il y a bien d'autres tâches qui peuvent être effectuées avec avantage au cours de l'hiver—entretien de l'outillage pour la pelouse et le jardin, des appareils électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage, etc.

... Alors que main-d'oeuvre et matériaux sont disponibles. Outre les travaux de rénovation d'intérieur au foyer, à l'usine et au bureau, il y a bien d'autres tâches qui peuvent être effectuées avec avantage au cours de l'hiver—entretien de l'outillage pour la pelouse et le jardin, des appareils électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage, etc.

... Alors que main-d'oeuvre et matériaux sont disponibles. Outre les travaux de rénovation d'intérieur au foyer, à l'usine et au bureau, il y a bien d'autres tâches qui peuvent être effectuées avec avantage au cours de l'hiver—entretien de l'outillage pour la pelouse et le jardin, des appareils électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage, etc.

... Alors que main-d'oeuvre et matériaux sont disponibles. Outre les travaux de rénovation d'intérieur au foyer, à l'usine et au bureau, il y a bien d'autres tâches qui peuvent être effectuées avec avantage au cours de l'hiver—entretien de l'outillage pour la pelouse et le jardin, des appareils électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage, etc.



# AUX QUILLES

	pk	pp	pn	quilles	moy.	pts
C. P. R.	25	8	1	23985	726.8	34
Mégantic Mfg Co.	21	12	0	25014	758	29
Hôtel Lasalle	22	11	0	24755	750.1	29
Papeterie Mégantic	22	11	0	24288	736	29
Jos. Dion Ltée	21	12	1	23459	710.8	25
La Fraternelle	17	16	0	23573	714.3	24
Laiterie Mégantic	4	29	0	21742	658.8	5
Ch. de Colomb	2	31	0	20967	635.3	2

POSITION DES JOUEURS						
Otto Wood	33	4418	133.8	L. Breton	30	3992 133
A. Giroux	33	5525	167.4	H. Gourdeau	30	3914 130.4
Y. Grenier	33	5457	165.3	Ph. Fauteux	30	3864 128.8
Claude Roy	33	5395	163.3	F. Garant	33	4155 125.9
Yvan Arguin	33	5378	162.9	L. Breton	27	3331 123.3
D. Dostie	33	5239	158.6	A. Jacques	30	3629 120.9
L. P. Turcotte	30	4708	156.9	A. Dufresne	30	3519 117.3
J. C. Gagnon	24	3767	156.9	P. Lacroix	33	3604 109.2
R. Duchesneau	33	5068	156.6	SUBSTITUTS		
J. L. Duquette	33	5136	155.6	R. Beaulé	22	1922 60.1
R. Arguin	30	4653	155.1	L. L. Fortier	24	3565 148.5
C. Garant	33	5102	154.6	J. G. Boaffard	15	2114 140.9
Jos. Paradis	12	1841	153.4	Jos. Lacroix	6	824 137.7
B. Boulanger	30	4507	150.2	J. Brochu	15	2025 135
D. Lacroix	30	4483	149.4	W. Breton	9	871 96.7
G. Boulet	21	3136	149.3	P. Lessard	12	1429 119
A. Giguère	30	4427	147.5	SUBSTITUTS		
A. Girard	33	4846	146.8	R. Beaulé	22	1922 60.1
L. Audet	33	4775	144.6	Clement Garant	6	612
A. Lacroix	27	3863	143.2	(NOUVEAU RECORD)		
J. A. Poulin	30	4299	143	PLUS haut SIMPLE:		
G. Turgeon	33	4718	142.9	Gérard Boulet	21	111
B. Frank	33	4708	142.6	A. Clément GARANT revient		
M. Arguin	21	3409	142	le plus haut record cette saison		
N. Veilleux	21	2970	141.4	I.e. En effet Garant a défait		
C. Forest	33	4616	139.8	Alphonse Pouliot qui détenait ce		
M. Bolduc	3	406	138	record depuis assez longtemps.		
A. Bergeron	33	4544	137.6	Lequel était de 626. Garant		
R. Poirier	27	3711	137.4	ayant atteint 612.		
J. L. Dion	33	4490	136	Ju-Roch TURGEON, sec.		
M. Nadeau	9	1222	135.7	LIGUE MIXTE DE PETITES QUILLES — 1ère SECTION		
J. R. Turgeon	24	3249	135.3	4 janvier 1960		

TORPEDO		30	22081	30
REGT CHAUDIERE	30	20983	29	
CASTOR	30	22119	29	
STE-AGNES	30	20032	17	
BANQUE DE MONTREAL	30	20785	14	
ARMY BAND	30	18458	7	

MOYENNE DES JOUEURS						
HOMMES						
T. Trépanier	30	4611	153.7	M. Bouchard	30	3838 127.9
Claude Roy	30	4162	138.7	L. Lavallée	30	3756 125.2
J. B. Durand	30	4134	137.8	Lise Roy	30	3719 123.9
Y. Grenier	30	4124	137.4	Louise Dubé	30	3656 121.8
Henri Roy	24	3264	136	Jeannine Roy	30	3404 113.4
Jos. Paradis	30	4066	135.5	M. P. Lemay	18	1895 105.2
D. Bouchard	27	3614	133.8	F. Rancourt	30	3031 101
J. M. Blais	27	3554	131.6	L. Durand	27	2720 100.7
J. Michaud	30	3922	130.7	Berthe Blais	24	2380 99.1
L. Rancourt	30	3801	126.7	J. Trépanier	9	892 99.1
Paul Roy	30	3783	126.1	L. Dumas	30	2964 98.8
J. G. Grondin	30	3669	122.3	T. Guérin	27	2654 98.2
G. Thérberge	21	2558	121.8	H. Lachance	30	2912 97
John Paradis	21	2525	120.2	G. Fauteux	30	2891 96.3
Ben Girard	27	3158	116.9	E. Blais	19	1797 94.5
J. P. Fauteux	30	3440	114.6	Y. Michaud	15	1405 93.6
G. Girard	30	3365	112.1	C. Grondin	30	2796 93.2
J. Guérin	27	2923	108.2	Xino Girard	30	2615 87.1
D. Dostie	9	892	99.1	J. Girard	18	1453 80.7
SUBSTITUTS						
J. Lachance	12	1575	131.2	Y. Grenier	24	1845 76.8
R. Fortier	3	386	128.6	SUBSTITUTS		
A. Morin	3	320	106.6	R. Dion	3	379 126
PLUS haut TRIPLE:						
Dominique Bouchard	546	PLUS haut TRIPLE:			Mme Lise Roy	366
PLUS haut SIMPLE:						
Tom Trépanier	221	PLUS haut SIMPLE:			Louissette Lavallée	162

HOTEL LASALLE						
30	20406	680.2	31			
G. G. LUNCH	30	19151	638.3	28		
HOTEL QUEEN'S	30	18062	602	23		
LEGION	30	17667	588.9	18		
SURPRISE	30	17959	598.6	17		
EPICERIE FRONTENAC	30	16959	565.3	3		

POSITION DES JOUEURS						
HOMMES						
P. Picard	30	4055	135.1	L. Boulanger	24	2765 115.2
E. Picard	27	3531	130.7	G. Fluet	30	3236 107.8
B. Guerin	30	3874	129.1	F. Carrier	27	2852 105.6
J. Philippi	30	3734	124.4	G. Blais	30	3159 105.3
Y. Arguin	30	3691	123	V. Rodrigue	21	2131 103.8
G. Nadeau	24	2880	120	R. Boulay	30	3088 102.9
D. Lacroix	30	3575	119.1	C. Lessard	15	1370 91.3

G. Thérberge	30	2801	96.7	M. Boulet	21	1959 90.6
SUBSTITUTS						
J. F. Durand	12	1216	101.2	R. Lapointe	30	2719 88.1
J. Fauteux	9	903	100.3	J. Nadeau	27	2380 88
PLUS haut ERIPLE:						
Yvan Arguin	453	T. Isabelle			27	2326 86.4
PLUS haut SIMPLE:						
Claude Arguin	185	G. Wood			27	2177 80.6
DAMES						
J. Leblanc	27	2870	106.2	L. Fortier	30	2407 80.2
G. Lapointe	30	3176	105.8	J. Gobeil	3	216 72
L. Boulanger	9	953	105.8	T. Grondin	30	2036 67.8
L. Ficaud	30	3097	103.2	R. Thérberge	30	2016 67.2
E. Arguin	30	3096	103.1	M. Dufresne	30	1991 66.3
J. D. Durand	30	3026	100.8	SUBSTITUTS		
S. Blais	30	2990	99.6	M. Paradis	3	298 99.3
PLUS haut TRIPLE:						
Jeannot Leblanc	345	J. Blais			21	1897 90.3
PLUS haut SIMPLE:						
Geo. Wood	140	Jeannot Leblanc			345	
3e SECTION — 21 DECEMBRE 1959						

PAOLO	30	19150	638.3	36
BANQUE PROVINCIALE	30	17898	596.6	28
MEGANTIC CLUB	30	17996	599.8	27
PHARMACIE BLAIS	30	17417	580.5	25
LES AS	30	16407	546.9	24
RIGOLO	30	17323	577.4	21
POLICE	30	17212	573.7	21
IDEAL	30	16191	538.7	21
JOS. DION	30	15984	532.8	17
BIJOUTERIE GAGNON	30	15457	511.7	16
MAGASIN HUOT	30	15602	520	15
LAKE MEGANTIC PULP	30	13251	465	12

POSITION DES JOUEURS						
PLUS haut TRIPLE:						
L. P. A. Poirier						
DAMES						
L. St-Pierre	27	3431	127	M. Cloutier	30	3555 111.8
R. Arguin	27	3376	125	P. Brochu	30	3337 111.2
R. Bouffard	30	3420	114	C. Bégin	30	3313 110.1
G. Leclerc	24	2733	113.8	M. Lemaire	30	3022 100.7
R. Latulippe	30	3411	113.7	D. Mercier	30	2964 98.8
G. Bouffard	30	3462	112	Mme G. Gagnon	30	2887 96.2
N. Charbonnier	30	3359	111.9	Mme G. Dumas	21	2306 96
M. Huot	30	3337	111.2	C. Lavoie	24	2037 95.6
B. Racine	21	2318	110.3	H. Buisson	30	2796 93.2
N. Charbonnier	30	3288	109.6	D. Girard	18	1654 91.8
I. Langlois	30	3264	108.8	Mme Lavoie	30	2671 89.1
M. Dumas	30	3263	108.7	Mme Fauteux	30	2666 88.8
P. Fauteux	30	3174	105.8	R. Vallières	30	2612 87
N. Veilleux	27	2857	105.8	Mme Fauteux	30	2551 85
E. Bellefleur	30	3155	105.1	C. Lavoie	24	2037 95.6
I. Cameron	30	3153	105.1	G. Gagnon	18	1379 76.6
J. Gagnon	30	3092	103	A. Richard	30	2227 74.2
J. Dumas	24	2423	100.9	Mme Fortier	27	1991 74.8
L.P.A. Poirier	30	3008	100.2	Mme R. Blais	30	2198 73.2
J. Brochu	30	3005	100.1	Mme G. Vachon	27	1956 72.4
L. Breton	27	2674	99.4	Mme Godbout	30	2146 71.5
L. Letellier	30	2970	99	Mme M. Huot	30	2107 70
L. Grondin	27	2656	98.3	Mme Bellefleur	30	2050 68.2
G. Lacroix	24	2357	98.2	Mme L. Charb	27	1837 68
L. Charbonnier	21	2644	97.9	SUBSTITUTS		
G. Vachon	27	2640	97.7	T. Poulin	3	272 90.1
Choquette	24	2344	97.6	C. Bouchard	6	527 87.7
R. Vachon	30	2895	96.5	Laure Diale	12	902 75.1
P. Lessard	27	2515	93.1	L. Mercier	3	218 72
R. Boulet	30	2792	93	Mme Lessard	3	196 65.3
F. Godbout	27	2498	92.5	Mme Nadeau	3	153 51
R. Lapointe	27	2457	91	M. Campeau	3	133 41.2
B. Campeau	27	2358	87.3	PLUS haut TRIPLE:		
L. Marceau	30	2474	82.4	Monique Cloutier		
R. Fortier	24	1687	70.2	PLUS haut SIMPLE:		
N. Mercier	21	1420	67.6	Pierrette Brochu		

MOYENNE DES JOUEURS						
HOMMES						
T. Trépanier	30	4611	153.7	M. Bouchard	30	3838 127.9
Claude Roy	30	4162	138.7	L. Lavallée	30	3756 125.2
J. B. Durand	30	4134	137.8	Lise Roy	30	3719 123.9
Y. Grenier	30	4124	137.4	Louise Dubé	30	3656 121.8
Henri Roy	24	3264	136	Jeannine Roy	30	3404 113.4
Jos. Paradis	30	4066	135.5	M. P. Lemay	18	1895 105.2
D. Bouchard	27	3614	133.8	F. Rancourt	30	3031 101
J. M. Blais	27	3554	131.6	L. Durand	27	2720 100.7
J. Michaud	30	3922	130.7	Berthe Blais	24	2380 99.1
L. Rancourt	30	3801	126.7	J. Trépanier	9	892 99.1
Paul Roy	30	3783	126.1	L. Dumas	30	2964 98.8
J. G. Grondin	30	3669	122.3	T. Guérin	27	2654 98.2
G. Thérberge	21	2558	121.8	H. Lachance	30	2

# L'HEURE DES QUILLES à Lac-Mégantic

A la suite des trois tournois dont nous avons déjà parlé dans ce journal, ceux des joueurs de l'un et de l'autre sexes qui se seront le plus signalés auront droit à participer à l'heure des quilles à notre salle locale. Cette série de rencontres, à l'heure des quilles, se continuera durant quinze semaines consécutives, à la fin desquelles le grand champion de Lac-Mégantic sera désigné. Qu'on ne manque donc pas d'assister aux premières rencontres dès dimanche prochain, le 15 janvier où l'on verra aux prises, aux grosses quilles: Jean-Luc Trépanier et Bertrand Boulanger, à 1 heure p.m.; aux petites quilles, pour dames, à deux heures: Mme Claudette Rodrigue et Mlle Jeannette Baron; aux petites quilles, pour hommes, à trois heures: Jos. Paradis et Paul Roy.

Avant de clore cette nouvelle souhaitons bonne chance à tous ceux et celles qui participeront à l'heure des quilles, à Lac-Mégantic.

## Notes Locales

La température a été belle, tous de Montréal, ont passé la période des fêtes dans la famille de M. et Mme Jos. Lemieux, leurs parents.

M. et Mme Gérard Giguère et leur fils Pierre de St-Hyacinthe ainsi que M. et Mme Réal Giguère de Rimouski et M. Gilles Giguère, de Montréal sont venus à Lac-Mégantic, où ils ont visité la famille de M. et Mme Athanase Giguère.

M. et Mme Arthur Couture et Mlle Délima Couture sont allés à Sherbrooke, où ils ont visité des parents.

M. et Mme Rosaire Fortin, ainsi que M. et Mme Gérard Poulin sont de retour d'un voyage à Ottawa où ils ont assisté au mariage de Mlle Anita Fortin à M. Leslie Nazy.

M. Laurier Baron passe une dizaine de jours à Baie-Comeau, en visite chez son frère M. Grégoire Baron et Madame Baron. Il s'est arrêté à Ste-Anne de Beauré pour visiter cet endroit.

M. et Mme Samuel Rosa et leurs enfants, de Granby sont venus à Lac-Mégantic, à l'occasion des fêtes, visitant des parents et des amis.

Nombreuses sont les personnes qui n'ayant pu visiter leurs parents ou leurs amis chez nous, à l'époque des fêtes n'ont pas voulu laisser passer cette occasion sans leur communiquer leurs bons souhaits par la voie du fil téléphonique. Ainsi à l'occasion de Noël M. et Mme Jos.-F. Lachance recevaient un message téléphonique de la part de leur fils M. Berthier Lachance, directeur de Chandler, Arizona. Contrairement à la température glaciale qu'il faisait sous notre ciel, sous celui de l'Arizona on jouissait d'une chaleur de 80.

M. et Mme Michel Prévest de Sherbrooke sont venus visiter M. Arthur Couture et

### Mlle Délima Couture.

M. et Mme Ernest Roy de Québec sont venus passer la fête de Noël à Lac-Mégantic, les hôtes de leur mère Mme A. E. Lebel.

Le Révérend Père Paul Lachance, s.j., de Montréal, passe quelques jours de vacances chez ses parents de notre ville et les Messieurs prêtres de la cure à l'occasion des fêtes. Au Jour des Rois, le Révérend Père Lachance prononçait le sermon de circonstance en l'église Ste-Agnès.

Garde Rita Girard et gardé Martine Poirier sont de retour de la métropole où elles ont passé un couple de jours.

Le Révérend Frère Jean, des Frères des Ecoles Chrétiennes de St-Jérôme, M. et Mme Réal Bernier de Sherbrooke ainsi que M. Maurice Bernier, de Montréal, ont visité M. et Mme J.-A. Bernier, leurs parents à l'occasion des fêtes.

Le Rév. Père J.-Baptiste Durand, p.b., de Québec, a passé quelques jours dans la famille de sa mère Mme Emmanuel Durand, à l'occasion des fêtes, visitant également ses autres parents.

Nous rappelons une fois de plus à nos lecteurs, qu'il n'en coûte rien pour faire publier dans le journal local, les nouvelles, notes locales, réceptions, ou autres qu'ils veulent bien nous faire parvenir. On peut même nous transmettre ces nouvelles par téléphone si préféré et avec plaisir, elles seront favorablement accueillies.

Le présent hiver n'a pas manqué de faire des siennes. Dès son arrivée, il s'est révéillé tantôt froid, tantôt humide, nous apportant de temps à autre de la neige, puis un froid résistant depuis quelques jours. Les chemins sont en certains endroits dangereux et ailleurs dans cette édition le comité du Jeune Commerce, préparé à cette fin, nous en parle.

M. et Mme Antonin Pelchat et leur fils Guy, de St-Romain sont venus à Lac-Mégantic, par affaires.

M. Jean-Noël Bilodeau, étudiant à l'École Technique de Victoriaville, a passé les vacances des fêtes dans la famille de M. et Mme Ernest Bilodeau, de St-Jean Vianney, ses parents.

M. André Cameron, étudiant au même endroit, a passé ses vacances dans la famille de M. et Mme Fernand Cameron.

M. et Mme Joseph Guérin se sont rendus à Montréal à l'occasion de Noël et au Jour de l'AN, ils se rendaient à Bishopton où ils visitaient M. et Mme Bernard Guérin.

M. et Mme Georges Mathieu ainsi que M. et Mme Louis Dostie, de Montréal, sont venus dans la famille de M. et Mme Eugène Dostie.

## AU JEUNE COMMERCE

Chez les membres du Jeune Commerce il y avait assemblée régulière de cet organisme, lundi soir dernier; elle réunissait, sous la présidence de M. Jean-Claude Gagnon, son président, MM. Gérard Choquette, 1er vice-président, Stanislas Labbé, 2e vice-président, Clément Garant, secrétaire, Jean Campeau, trésorier, Roch Quirion président ex-officio ainsi qu'une vingtaine d'autres membres.

Le président récite la prière, en chœur on fait entendre le Credo du Jeune Commerce. Le secrétaire déclare avoir envoyé 113 avis de convocation, ajoutant qu'il y a quorum à la présente assemblée. Il fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion en date du 14 décembre et l'adoption de ce dernier suit, sur proposition de M. Gérard Rouleau que seconde M. Wilfrid Boulet et qui est adopté.

Le président souhaite la bienvenue à M. Henri-Louis Couture, un membre probable de demain. Le secrétaire dit qu'il n'y a rien de spécial dans la correspondance. Il est proposé par M. Roger Dumas secondé par M. Prosper Bouchard que le rapport financier soit accepté tel que préparé par M. Jean Campeau, le trésorier qui en a fait la lecture.

Viennent ensuite les rapports des comités: Au comité d'accueil, le président M. Germain Lessard dit qu'il n'y a rien de nouveau; Au comité d'art oratoire, M. Guy Legendre, le président est absent et M. Gérard Choquette fait rapport, déclarant que les cours d'art oratoire et de personnalité vont commencer mercredi le 20 janvier; au comité des loisirs, M. Benoit Rodrigue le président annonce qu'on a l'intention d'organiser une soirée, laquelle aura lieu avant le carême, plus précisément une couple de semaines avant, la Sainte Quarantaine s'ouvrant le 2 mars; au comité des affaires publiques M. Gilles Desbriens président, parle de la conférence qui a été donnée par Monsieur Desrochers sur le rôle d'évaluation et dont il a déjà été question dans notre journal. Il déclare qu'un certain nombre d'auditeurs à cette causerie ont été quelque peu déçus du fait, qu'ils s'attendaient d'entendre parler de leurs problèmes personnels, alors que la causerie portait sur les problèmes en général. Il suggère que des remerciements soient dirigés à M. Conrad Brassard qui a bien voulu prêter sa salle au Jeune Commerce à cette occasion et que d'autres remerciements soient adressés au conférencier lui-même. C'est ce qu'on fera.

Le président Gagnon, souhaite ensuite la bienvenue au président régional M. le Dr Benoit Lafontaine de La Guadeloupe qui vient de faire son entrée dans la salle, ainsi qu'à son collègue, M. D. Morin, son secrétaire; au comité touristique, M. J. Arthur Poulin, qui en est le président, rappelle qu'il y a quelque temps les membres du comité ont été invités à prendre part à une assemblée du comité touristique de l'Association de Chasse et Pêche; Il ajoute que les rapports de cette réunion ont été publiés dans les journaux et que les membres ont pu en prendre connaissance.

Au comité des Chemins d'hiver son président M. Wilfrid Boulet, parle de nos routes suggérant ensuite que le Jeune Commerce fasse parvenir une lettre de félicitations aux contracteurs qui font la distribution de sable assez régulièrement sur les dites routes. Décisions est ensuite prise à l'effet que le Jeune Commerce fasse parvenir à tous les quinze jours à la municipalité de Stornoway, une communication sous forme de lettre enregistrée formulant des plaintes, que la dite municipalité fera parvenir à l'Association des Automobiles, de Québec, laquelle communiquera la teneur du message aux autorités provinciales de la Voie. M. Poulin voit dans cette manière de procéder le meilleur moyen d'obtenir le sablage continu des routes.

### ENTRAÎNEMENT DES OFFICIERS

On procède ensuite à une séance d'entraînement des officiers, M. Joseph-Arthur Poulin, préposé à cette charge, cède sa place à M. Paul Lachapelle qui parle de la raison d'être, de l'importance d'un programme, déclarant que toute organisation doit organiser son programme si elle veut atteindre son but, si elle veut réussir. Une Chambre sans programme est un bateau sans gouvernail, déclare-t-il, donnant ensuite les quatre points essentiels sur lesquels doit s'organiser un programme: la doctrine, laquelle dans le cas du Jeune Commerce se trouve résumé dans son Credo; le potentiel des membres, c'est-à-dire se tenir en relation avec ces derniers, leur âge, leur instruction, leur initiative; leur volonté et le temps qu'ils ont à disposition; les besoins de la localité dans laquelle vivent ces membres, enfin la possibilité des réalisations, c'est-à-dire, qu'il est prudent d'établir un programme offrant des réalisations lequel tout en demeurant haut, demeure réalisable.

Monsieur Lachapelle déclare que la tâche de tracer un programme revient à l'exécutif, lequel doit obtenir l'opinion des membres sur les activités du passé; aussitôt déterminé, le programme devra être soumis au conseil qui en fera une étude sérieuse pour ensuite le présenter devant l'assemblée générale pour approbation, puis enfin le faire adopter.

Au comité de recrutement, dont M. Roch Quirion est le président, ce dernier fait connaître, qu'il y a sur les listes d'inscription 97 membres en règle avec la Chambre. Il y a ensuite intermission.

A la reprise des délibérations les membres font le choix de leur homme du mois. Il est proposé par M. Roger Dumas, secondé par M. Jos. Lacroix que M. Guy Legendre soit nommé homme du mois. Adopté.

"AVONS-NOUS UN BON SYSTEME D'ELECTIONS MUNICIPALES?" Telle est la question qu'on a posé lundi soir à l'assemblée du Jeune Commerce de Lac-Mégantic et à laquelle il s'agissait de répondre. Cette réponse, c'est M. Joseph-Arthur Poulin qui avait la charge de la donner et on la trouvera, sous la même rubrique dans une autre colonne.

"CONSERVONS NOTRE AÉROPORT" Tel est le sujet qui revient à la discussion chez les membres du Jeune Commerce. Cette question elle a été traitée par le Docteur Viateur Bolduc et elle a donné lieu à une résolution dont on prendra connaissance dans une autre colonne.

Il n'y a plus d'autre sujet à l'ordre du jour et la séance prend fin.

# Vous y gagnerez

**A faire exécuter durant les mois d'hiver vos travaux d'intérieur tels que décoration, modification, réparation, entretien et rénovation à la maison, au bureau, à l'usine, etc.**

Pour vos besoins de main-d'oeuvre, veuillez consulter votre bureau local du

## Service National de Placement

Lac-Mégantic, Qué.

## INVENTAIRE DES ACTIVITES DE LA COMMISSION DES SPORTS ET LOISIRS

A l'occasion de la fin d'une année il convient de faire un inventaire et la CSL n'est pas exclue à cette règle.

Depuis les trois mois d'existence de notre organisme, les directeurs ont travaillé sans bruit, afin de créer quelques réalisations encore très humbles cependant.

L'exécutif s'est réuni 14 fois en assemblées régulières, a adopté 68 résolutions et fondé 8 comités. En plus l'exécutif a tenu plusieurs assemblées non officielles et entrevues avec les différents corps sociaux de notre ville.

Voici la liste de ces comités et la réalisation respective de chacun:

1) **BADMINGTON** dont la responsabilité est allée à George Komory, qui lui, a ensuite organisé le dit comité comme suit: Guy Cloutier, président, Fabiola Roy, vice-présidente, Lilliane Tremblay, secrétaire. Ce comité compte 50 membres actifs qui évoluent au gymnase du collège tous les lundis et mercredis soirs de chaque semaine, ainsi que les dimanches après-midi. Au cours des 21 séances de badmington, 326 joueurs et joueuses ont participé activement et 79 personnes ont visité cet endroit à ces occasions. En plus, notre comité de badmington fait partie d'une ligue des Cantons de l'Est groupant, Lac-Mégantic, Lennoxville, Cookshire, East-Angus et autres. Nos félicitations vont à la direction et nos meilleurs vœux les accompagnent.

2) **CULTURE PHYSIQUE**. Malgré les conditions délicates et difficiles dans lesquelles fonctionne ce comité dirigé par le sympathique Ramsay Goyette, assisté de Robert Plante et Martial Dumas, le responsable a démontré beaucoup de tenacité et le jour pas très éloigné ou Goyette aura sa propre salle munie d'un équipement convenable, la boxe, le judo, les poids et haltères et la culture physique y seront pratiqués avec succès. Jusqu'à maintenant, Ramsay s'est concentré sur la boxe avec le résultat que 2 ou 3 de nos jeunes boxeurs seraient prêts pour la compétition dans les Golden Gloves. Voici en chiffre les réalisations de ce dernier comité: En 12 séances d'entraînement, 177 jeunes y participèrent d'une façon active et 62 personnes visitèrent les lieux. Nous souhaitons à Ramsay, confiance en l'avenir et la persévérance également.

3) **BALLON - PANIER**. Le ballon-panier fut un sport particulièrement difficile parce que pratiquement inconnu chez nous. Ce comité dépend de John Hayes, assisté de Martial Dumas. M. Hayes fait actuellement les démarches pour obtenir les services d'un instructeur possédant une vaste expérience et dont nous faisons le nom pour le moment. John projette la formation d'une ligue dont les activités se termineront vers la fin d'avril. Illustrons maintenant les activités de ce comité qui compte 20 membres actuellement. En 11 séances de pratique, 222 personnes y ont participé et 109 visiteurs sont passés sur les lieux. Si le nombre de joueurs est limité dans ce domaine, John Hayes possède une volonté illimitée, c'est ce qui lui permettra d'arriver au but. Bonne chance John.

4) **LE BALLON-VOLANT**. Léo-Paul Gagnon fut désigné pour la direction de ce comité et comme il ne possédait pas l'expérience de ce sport, il a

obtenu les services de Henri Ouellette, Georges Ouellette, Jos. Paradis, Guy Nadeau et autres, avec le résultat que voici: Ce comité compte 60 membres et en 16 séances d'entraînement, 469 joueurs ont pris une part active et 175 personnes ont visité, à ces joutes, le centre de la rue Papineau. Les projets de Léo sont la formation de 2 ligues masculines et peut-être aussi d'une ligue féminine. Voilà des résultats très intéressants pour lesquels Léo-Paul Gagnon doit être félicité.

5) **COMITE DU FILM**. Il n'y a pas que les sports qui préoccupent la Commission des Sports & Loisirs. C'est pourquoi un comité du film fut organisé et s'est le professeur Richard Massicotte, le professeur Paul Mathieu et Jean-Paul Perinet, qui en ont la charge. Cependant, ces derniers pour travailler efficacement attendent M. Bogue de l'Office National du Film, afin d'obtenir les informations et aussi le matériel dont ils ont besoin. M. Bogue, un homme très occupé, n'est pas encore venu. Ce comité travaille dans l'ombre; déjà des films sont à leur disposition et il peut donner un service limité toutefois, à nos associations locales qui en feront la demande. Un projet est à l'étude sur la possibilité d'établir un "CINE-CLUB".

6) **LE HOCKEY**. Clément Bilodeau a accepté la responsabilité du hockey et une ligue a été organisée autour de l'exécutif suivant: Philippe Drouin a

été désigné à la présidence, Wilma Breton, secrétaire et publiciste, et les directeurs sont: Clément Bilodeau, Martial Dumas, Jude Michaud et Robert Bertrand. Environ 50 joueurs, composent les 4 clubs de la ligue intermédiaire locale et une seule de 12 joutes est actuellement en cours. Les éliminatoires pour le championnat auront lieu vers le début de février. Il y a actuellement 6 joutes de jouées et on estime l'assistance, approximative totale, à 500. Le dévouement de la direction de la ligue est apprécié par la CSL.

7) **LE TENNIS**. Ce sport populaire chez nous est également organisé au gymnase du collège tous les mardi soir de chaque semaine. Ce comité est dirigé par Gérard Huot. Cependant, comme ce comité a été organisé trop près de la période des fêtes, il n'a pratiquement pas encore fonctionné mais il entrera en action sous peu. Nous souhaitons que la pratique du tennis et du badmington durant l'hiver contribueront à préparer pour la saison 1960, l'une des meilleures saisons de tennis de l'histoire de ce sport chez nous.

8) **BALLON-PANIER SECTION FEMININE**. Ce comité fut dirigé occasionnellement par Jean Giguère et Jacques Lachance. Il se compose de 22 jeunes filles qui n'ont fait à date que des exercices préliminaires. En 5 séances, 80 ont prises une part active et 39 visiteurs ont été enregistrés.

En résumé, la CSL a dirigé 83 séances sportives au cours desquelles 1,433 personnes y ont pris une part active et 963 personnes nous ont fait l'honneur d'une visite, pour un grand total de 2,396.

Dans un article futur, nous (suite à la page 4)

**PARTIE de CARTES et VENTE de PATISSERIES**

Salle des Chevaliers de Colomb

**JEUDI, 21 JANVIER**

à 8 heures p.m.

Organisées par les **FILLES D'ISABELLE**

Entrée: \$0.60

(Prière d'apporter votre jeu de cartes)

**ATELIER FERME**

Veuillez prendre note que l'atelier de **MILLER RADIO TV SERVICE** sera fermé pour quelques semaines, pour cause de maladie.

Par Ordre

**Assemblée de l'Amicale du Collège**

On est prié de prendre note que l'assemblée générale des membres de l'Amicale du Collège, aura lieu mardi, le 19 janvier, à 8 heures. C'est dans la grande salle du collège, au sous-sol du gymnase que se fera cette réunion. Qu'on se fasse donc un devoir d'être présent afin d'organiser un programme pour l'année qui vient de commencer.

Il y aura cette année encore un magnifique prix de présence et comme toujours, pour clore cette importante réunion, on servira un goûter fort bien apprécié.

Tous les membres de l'exécutif devront se rendre au collège dimanche le 17 janvier, après la messe de 9 h. 30.

**Léo DUQUÊTE, président**

**Elle exerce son apostolat aux Indes**

Nous avons annoncé il y a quelques semaines, le départ pour les Indes de Sr Saint Marc (Françoise Guérin) de notre ville. Partie de Boston le 3 novembre en direction de New York, elle effectuait ce trajet en avion puis ensuite de New York à Marseille, en France, s'embarquant alors sur un bateau le "Viet-man". Soeur St-Marc se dirigeait vers la mission qu'elle convoitait celle de Madurai, aux Indes du Sud, là où elle exerce son apostolat.

Les parents de la dévouée missionnaire recevaient, peu de temps après son arrivée en terre étrangère, des nouvelles de son voyage dont elle avait tracé, fidèlement chaque jour, l'itinéraire accompagné de ses propres impressions.

Unissons notre voix à celle de tous les parents et des amis de Soeur St Marc pour lui formuler les vœux les meilleurs de succès, de santé et de bonheur dans son nouveau milieu.

**Assemblée de la Société St-Jean-Baptiste section féminine**

**MERCREDI le 20 JANVIER**

Au **CENTRE LACORDAIRE, Rue Laval** à 8 heures 30 p.m.

**MEMBRES PHILANTHROPIQUES**: Il est temps de renouveler votre carte de membre. A ce sujet communiquez avec la présidente.

**LES ELECTIONS MUNICIPALES A ST-SAMUEL**

(DNC) — Des élections ont eu lieu en notre municipalité de St-Samuel, MM. Phidyme Jacques et Henri Therrien sortant de charge, ont eu les honneurs d'une réélection par acclamation; M. Raynald Gagnon était également honoré d'une élection par acclamation, succédant à M. Fernand Lacroix qui a démissionné à ce siège.

Notre conseil municipal, à l'issue de ces élections récentes, est ainsi composé: M. J.-Albert Poulin, maire, MM. Camille Couture, Pierre Therrien, Adrien Therrien, Henri Therrien, Phidyme Jacques et Raymond Gagnon, conseillers. Le secrétaire demeure M. Michel Levesque.

Nos félicitations aux nouveaux élus et à notre administration municipale nos vœux de succès.

**NOS STATISTIQUES**: Il nous fait plaisir d'offrir ici quelques chiffres se rapportant à nos statistiques paroissiales. St-Samuel compte 2365 âmes représentées par 232 familles. Il y a eu, au cours de l'année dernière 39 baptêmes en notre paroisse, onze mariages et dix sépultures dont 7 enfants et 3 adultes.

**Externat Classique de Lac-Mégantic**

Liste des donateurs: \$10.00: Congrégation Notre-Dame. \$5.00: M. Roméo Dostie, marchand. \$1.00: MM. Fernand Bellefleur, Edouard Fautoux, Dr Marcel Garon, Mme Louiseette Lavallée, M. Alphonse J. P. Poirier.

*Theatre*

# BIJOU

*Mégantic*

---

**Programme du 17 janvier au 23 inclusivement**

**Dimanche, lundi, mardi, mercredi**

Le film qui brise les records

## HERCULES

L'incroyable histoire du plus puissant de tous les hommes. avec Steve Reeves, Sylva Koscina, Gianna Maria Canale

**REPRESENTATION SPECIALE samedi le 16 janvier, à 2 heures**

— AUSSI —

## LAZZARELLA

**Jeudi, vendredi, samedi**

## LE TRIPORTEUR

technicolor avec Darry COWL

— AUSSI —

## FAUX POLICIERS

avec Ronald Lewis, Belinda Lee